



Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Date d'émission: 11/06/2014

Date de révision: 20/11/2014

Remplace la fiche: 16/06/2014

Version: 2.0

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Dithane Garden
SAP Code : DITWG008, DITWG025

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Utilisation de la substance/mélange : Fongicide

1.2.2. Usages déconseillés

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

N.V. EDIALUX - FORMULEX S.A.
Rijksweg 28
2880 Bornem - BELGIUM
T +32 (0)3 886 22 11 - F +32 (0)3 886 24 60
edialux@edialux.be - www.edialux.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
BELGIË/BELGIQUE	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn B -1120Brussels	+32 70 245 245
FRANCE	Institut National de Recherche sur la Sécurité		+33 1 45 42 59 59
SWITZERLAND	Centre Suisse d'Information Toxicologique Swiss Toxicological Information Centre	Freiestrasse 16 Postfach CH-8028Zurich	+41 44 251 51 51

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Skin Sens. 1 H317
Repr. 2 H361d
Aquatic Acute 1 H400

Texte complet des phrases H: voir section 16

Classification selon les directives 67/548/CEE [DSD] ou 1999/45/CE [DPD]

R43
Repr. Cat. 3; R63
N; R50/53

Texte complet des phrases R: voir section 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



Mention d'avertissement (CLP) :

Attention

Mentions de danger (CLP) :

H317 - Peut provoquer une allergie cutanée
H361d - Susceptible de nuire au fœtus
H400 - Très toxique pour les organismes aquatiques

Conseils de prudence (CLP) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation
P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
P261 - Éviter de respirer les aérosols
P273 - Éviter le rejet dans l'environnement
P280 - Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux, un équipement de protection du visage
P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin
P405 - Garder sous clef
P501 - Eliminer le contenu/récipient dans un déchetterie conformément aux lois locales.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substance

Non applicable

3.2. Mélange

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
mancozeb (ISO), manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt	(n° CAS)8018-01-7 (Numéro index)006-076-00-1	75	Repr. Cat. 3; R63 R43 N; R50
Nom	Identificateur de produit	Limites de concentration spécifiques	
mancozeb (ISO), manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt	(n° CAS)8018-01-7 (Numéro index)006-076-00-1	(C >= 2,5) N; R50	
Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
mancozeb (ISO), manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt	(n° CAS)8018-01-7 (Numéro index)006-076-00-1	75	Repr. 2, H361d Skin Sens. 1, H317 Aquatic Acute 1, H400 (M=10)

Textes des phrases R et H: voir section 16

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation : Air frais, repos. En cas de symptômes, consulter un médecin et lui montrer l'emballage, la notice ou l'étiquette.

Premiers soins après contact avec la peau : Laver vigoureusement la peau avec de l'eau et du savon.

Premiers soins après contact oculaire : Ecarter très fortement les paupières et rincer abondamment pendant 10 minutes à l'eau courante. Consulter un ophtalmologue si le mal ou un gêne persiste.

Premiers soins après ingestion : Boire un ou deux verres d'eau pour diluer le produit. Demander à votre médecin ou au Centre Antipoisons (TEL. 070 245 245), si pour la quantité absorbée, il est utile de faire vomir et d'administrer du charbon de bois. Transmettez-nous vos symptômes, ceci peut aider un autre utilisateur.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/lésions : Le mancozèbe est peu toxique: après ingestion de 1 ou 2 cuillères à café par un enfant, il peut provoquer des nausées, un vomissement ou une diarrhée. L'inhalation de la poussière peut provoquer une irritation des voies respiratoires avec la toux et enrrouement. Sur la peau et dans les yeux, il peut avoir une action très irritante. Des hypersensibilités de la peau sont connues.

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Remarques pour le médecin:

Le mancozèbe est un complexe de manèbe et de zinc (20% de manganèse et 2,5% de zinc). Il n'appartient pas aux carbamates ayant une action inhibante des cholinestérases. L'absorption d'alcool après avoir travaillé avec ce dérivé ne provoquera probablement pas d'effet antabuse. En cas d'exposition chronique: suivre les fonctions thyroïde et hépatique. Laboratoire: doser le mancozèbe dans le sang n'est pas utile.

Prise en charge: traitement symptomatique. Contacter le Centre Antipoisons: TEL. 070 245 245 pour le traitement ultérieur en milieu hospitalier.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Brouillard d'eau. Dioxyde de carbone (CO₂). poudre chimique sèche. Mousse polymère.
Agents d'extinction non appropriés : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'explosion : Danger potentiel d'explosion des poussières.
Réactivité : Stable dans les conditions normales.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Protection en cas d'incendie : Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales : Ecarter toute source éventuelle d'ignition. Eviter toute formation de poussière. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage : Ramasser mécaniquement le produit. Eviter de la poussière. Ne pas utiliser d'outils pouvant générer des étincelles. Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié. Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter le contact avec la peau. Porter des gants appropriés.
Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage : Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver uniquement dans le récipient d'origine. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Conserver hors de portée des enfants.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des mains	: Porter des gants appropriés.
Protection oculaire	: Lunettes de sécurité avec un écran facial.
Protection de la peau et du corps	: Éviter le contact avec la peau. Vêtements de travail normaux.
Protection des voies respiratoires	: Ne pas respirer les aérosols. Ne pas respirer les poussières. Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Légèrement jaune à vert.
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Soufre.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: 192 - 204 °C
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Eau: Dispersible.
Log Pow	: 1,38
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

10.4. Conditions à éviter

Humidité. Surchauffe. Flamme nue.

10.5. Matières incompatibles

Acides.

10.6. Produits de décomposition dangereux

La combustion produit des gaz dangereux. Composés soufrés.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	: Non classé
----------------	--------------

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

mancozeb (ISO), manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt (8018-01-7)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DI 50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	5,14 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
Cancérogénicité	: Non classé
Toxicité pour la reproduction	: Susceptible de nuire au fœtus.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
Danger par aspiration	: Non classé

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Dithane Garden	
ErC50 (algues)	< 1 mg/l (72h (Mancozeb))

mancozeb (ISO), manganese ethylenebis(dithiocarbamate) (polymeric) complex with zinc salt (8018-01-7)	
CL50 poisson 1	> 1 mg/l (Aiguë, 96h)
CE50 Daphnie 1	< 1 mg/l (Daphnia magna, 48h)
ErC50 (algues)	< 1 mg/l (72h)

12.2. Persistance et dégradabilité

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Dithane Garden	
Log Pow	1,38

12.4. Mobilité dans le sol

Dithane Garden	
Log Koc	1000

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Ne pas jeter les résidus à l'égout. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR) : 3077

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Désignation officielle de transport (ADR) : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
Description document de transport (ADR) : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (mancozeb), 9, III, (E)

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe (ADR) : 9
Etiquettes de danger (ADR) : 9



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR) : III

14.5. Dangers pour l'environnement

Dangereux pour l'environnement :



Autres informations : Pas d'informations supplémentaires disponibles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.6.1. Transport par voie terrestre

Danger n° (code Kemler) : 90
Code de classification (ADR) : M7
Panneaux oranges :



Dispositions spéciales (ADR) : 274, 335, 601
Catégorie de transport (ADR) : 3
Code de restriction concernant les tunnels (ADR) : E
Quantités limitées (ADR) : 5kg
Quantités exceptées (ADR) : E1
Code EAC : 2Z

14.6.2. Transport maritime

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.6.3. Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Pas de restrictions selon l'annexe XVII de REACH
Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

15.1.2. Directives nationales

Législation régionale : Numéro d'autorisation: 10095G/B.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

SECTION 16: Autres informations

Dithane Garden

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Aquatic Acute 1	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Catégorie 1
Repr. 2	Toxicité pour la reproduction, Catégorie 2
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H361d	Susceptible de nuire au fœtus
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
R43	Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau
R50	Très toxique pour les organismes aquatiques
R50/53	Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique
R63	Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant
N	Dangereux pour l'environnement

FDS UE

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables